

QUELQUES ÉPISODES DE LA DERNIÈRE GUERRE 1939 –1945

Montée en puissance des privations !

Déjà en 1933

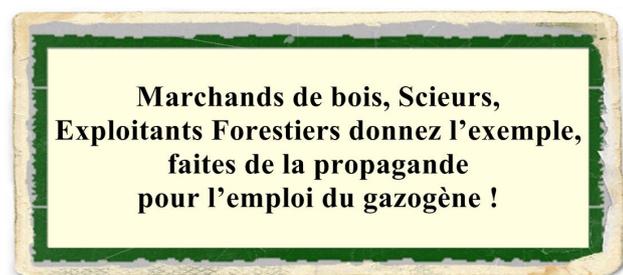
9 juin 1933 : En cas de mobilisation, des pointeurs réceptionnaires seront rattachés au "Centre des Bois" dépendant des différentes conservations. Ces **pointeurs réceptionnaires** seront chargés de réceptionner sur coupes, les bois exploités et dans les scieries, les bois débités. Sont pressentis sur Bercé: PENARD (Pruillé), GARNIER (Mayet), LEGEAY (Pruillé), BORDEAU et ADET (Saint-Vincent), OLIVIER (Jupilles).

En 1936

Tout le monde à Saint-Vincent, est sorti pour voir arriver les chômeurs à la gare du tramway. Ceux-ci sont partis à pied vers la forêt. Ce sont eux qui ont entre autre construit la cabane de la fontaine de la Coudre.

En 1937

Sur le cahier affiche des ventes de bois, l'on peut voir cette publicité :



Décembre 1937 : Les forestiers dénombrent les stocks de bois en scierie afin d'étudier l'approvisionnement du Centre militaire des bois.

En 1938

Appel du gouvernement aux fonctionnaires, agents et

ouvriers des services publics.

« Le gouvernement ne doute pas, qu'après l'appel adressé à leur raison et à leur conscience par le président du conseil, tous les fonctionnaires, agents et ouvriers des services publics seront à leur poste dans la journée du mercredi 30 novembre. Il rappelle que la cessation du travail, constituerait une faute grave. Cette faute, exposerait ceux qui la commettraient à la révocation. Aucune autorisation d'absence individuelle ne sera accordée le 30 novembre. Une liste des absences constatées, sera dressée par chaque chef de service en vue de l'application de sanctions légales. Elle sera adressée par télégramme au président du conseil le 1er décembre à 8 heures du matin.

Devra être particulièrement signalée, toute action de propagande destinée à provoquer la cessation du travail, propagande qui tombe directement sous le coup de poursuites légales. » Édouard DALADIER

« Copie conforme transmise au brigadier POUMEROL, pour information. Je ne doute pas, que l'appel du gouvernement sera entendu et que chacun voudra faire son devoir. » Le conservateur des Eaux et forêts.

DÉCRET PORTANT RÉQUISITION

Article premier : « Sont mis en état de réquisition :

1° - L'ensemble des agents et ouvriers des services publics de l'État, des départements et des communes.

2° - L'ensemble du personnel des services concédés de l'État, des départements et des communes. »

Paris le 28 novembre 1938 Albert LEBRUN

30 novembre 1938 : « Reste à mon poste par ordre de M. l'inspecteur » (note du 28/11/38). (André Pie)

« En conséquence, le personnel de la 15^{ème} conservation des Eaux et forêts, est, dès à présent en état de réquisition. »

En 1939

2 mai, stock d'armes : « À 14 h, suis allé voir un stock d'armes découvert par les ouvriers à la Guiltière. Découverte par deux ouvriers dans la parcelle 58 du canton de la Tasse de plusieurs armes de guerre : un fusil mitrailleur de marque anglaise, un fusil LEBEL, un fusil de marque anglaise, un mousqueton français – (toutes armes sans culasse). »

C. & A. BORDERON témoignent : « Bercé abritera un temps des stocks d'obus. Des travailleurs espagnols travaillaient durant la 2^{ème} guerre pour des Français. Ils transportaient en 1939 les bombes en forêt pour les cacher. Les Espagnols sont pratiquement tous restés en France fuyant le régime de FRANCO. »

8 au 21 septembre : les agents, PIE, MESSENGER, et RIMASSON sont mobilisés au **Centre militaire des bois** n°15 à Versailles, puis à leur retour au Mans, affectés jusqu'à nouvel ordre dans leurs maisons forestières, dépendant du même CBM.

12 septembre : un arrêté supprime le repos hebdomadaire.

La fin d'année est chargée car il y a des travaux de réception de bois militaires, dans les scieries PASQUIER (La Chartre) ou CAVÉ (Mayet).

23 décembre : délivrance de deux épicéas pour la troupe d'Écommoy.

En 1940

7 janvier 1940 : Le rond du Nacron, est couvert de bardeaux. Son immense cheminée est le reste d'une première construction. La loge fut incendiée accidentellement par des soldats.

Production forestière en temps de guerre

20 janvier :

Un décret renforce les pouvoirs du gouvernement. La réquisition peut porter sur les biens (bois sur pied, abattus, débités), comme sur les services des exploitants forestiers et des scieurs. Elle concerne tous les bois et forêts de plus de 10 ha. Toute exploitation doit être déclarée en mairie.

Pour l'approvisionnement des troupes en chauffage André PIE rencontre début janvier, le capitaine afin de légaliser la coupe du bois effectuée par les militaires de Jupilles, car ces derniers enlevaient le bois sans le monter en stère. Trois stères étaient ainsi partis. Une partie importante de la forêt de Bercé était occupée par des installations de l'armée dont la présence a pour conséquence notamment l'interdiction absolue de circuler sur certaines routes. Les adjudicataires doivent donc supporter les différentes sujétions résultant de cette situation. D'autant plus que cette zone est centrale et partage ainsi la forêt. *« Pendant la guerre, les riverains, s'ils avaient besoin d'un arbre, allaient le prendre pas trop loin dans un endroit assez découvert. Le gibier était interdit d'être chassé. Les Allemands avaient la forêt (de juin 40 à août 44). Mais il y avait les collets qu'on appelle...des trucs quoi! Comme dans l'ancien temps, comme au Moyen Age, mais on ne craignait pas grand chose, on ne craignait que les Allemands. Le plus difficile pendant la guerre était de cuire le gibier car ça sent. Pour éviter cela, on en salait. À une voisine qui n'avait pas voulu donner sa vaisselle, ils lui ont cassé celle-ci et ont pris un veau en otage. Pour la réquisition, on ne donnait que les méchantes bêtes. Le père faisait les soues à cochon avec du bois (lattes), de la paille et de l'argile qu'il prenait en forêt. A ce moment-là les gens allaient en forêt librement...la forêt était à nous, chacun se servait, mais à présent ce n'est plus comme ça. » (Témoignage de C. & A. Borderon)*

14 mars : *« les fonctionnaires des Eaux et forêts non mobilisés de la zone de l'intérieur et de la zone des armées, devront à l'avenir, porter leur revolver d'ordonnance, dans l'exercice de leurs fonctions. »*

14 mai : Avec le brigadier PELTIER *« En tournée route de Grammont, recherche des parachutistes "suspects" ».* (Volard)

11-12-13 juin : *« Délivrance de gaules de pin pour l'armée, afin d'établir des barrages sur les routes. Surveillance par les forestiers de l'enceinte de stockage d'Aubigné dans le triage n°4. »*

14 juin : VOLARD *« Prospekte des logements pour les réfugiés et achète quelques outils ».*

19 juin : *«Au poste en attendant l'armistice».*

Fin juin : les forestiers multiplient les tournées de nuit, à la recherche de délinquants et à la quête de renseignements.

1^{er} juillet : VOLARD écrit *« Avec le brigadier PELTIER en tournée à Croix-Marconnay : Camp occupé par les Allemands. »*



Scierie Marcel ADET - Saint-Vincent-du-Lorouër

1^{er} juillet toujours: Reprise ce jour, du garde THOMAS avec l'autorisation de brigadier POUMEROL.

2 juillet : « *À Saint-Vincent pour dépôt du revolver n° 3441.* »

8 juillet : « *Allé chez le brigadier qui m'a remis le revolver. Après-midi, allé à Beaumont pour remise de mon arme, conformément aux ordres de la Kommandantur. Reçu mes cartes d'alimentation, j'ai déclaré ma situation à la mairie, madame la secrétaire m'a déclaré n'avoir reçu aucun ordre concernant cette situation militaire* »

10 juillet : Prise de pouvoir par le maréchal PETAIN. C'est alors la désorganisation complète de l'administration des Eaux et forêts. Nombre d'officiers forestiers descendent en zone libre. Ainsi VOLARD reçoit le 16 juillet de l'inspecteur, un bon de caisse... n°75 portant accusé de réception ce même jour à Ajat près de Thénon (Dordogne) situé en zone libre.

17 juillet : Dans l'après-midi THOMAS reçoit la visite du brigadier qui lui a apporté son mandat différentiel. « *Aussitôt que j'ai été en possession de l'adresse de monsieur l'inspecteur, je lui ai adressé la lettre suivante: ...* » Voir photo

19 juillet et suivants : Pour subvenir à la pénurie, des coupes de bois de chauffage sont marquées et délivrées aux communes, les forestiers surveillent la partie occupée, évacuée par les Allemands.

Août 1940 : THOMAS affecte la maison forestière des Profonds-Vaux, au service militaire des bois de guerre.

Beaumont Pied de Bœuf, le 17 juillet 1940

Le garde THOMAS

à monsieur l'inspecteur

J'ai l'honneur de vous rendre compte qu'au moment de la reddition de Cherbourg, les marins du 1^{er} dépôt abrités dans le fort de Querqueville ont reçu, de monsieur le capitaine de frégate commandant le fort, l'autorisation verbale de libre disposition d'eux-mêmes, le 18 juin à 10h30.

J'ai donc dans ces conditions regagné par mes propres moyens mon poste à la maison forestière de la Tasse, où sur l'autorisation de monsieur le brigadier POUMEROL, j'assume depuis le 1^{er} juillet la surveillance du triage et j'assiste aux réunions de Brigade.

Je suis désireux de faire régulariser ma situation militaire, mais je ne sais pas à qui m'adresser.

Peut-être accepteriez vous de me conseiller ou de faire quelques démarches en ma faveur. Recevez monsieur l'inspecteur, l'assurance de mon profond respect.

Le garde THOMAS.



1940 - Ouvriers Renault sur la place de Chahaignes et tracteur Lathil à gazogène © VANNIER

Henri THÉNAISIE témoigne le 1^{er} février 1997 : « *Quantité d'obus étaient empilés par tas le long du CD 13 et de la "Menouère" de Vaas. Les fusils furent réquisitionnés.* »

Les démobilisations vont bon train

B^{ier}. Pומרol 10 août 1940 Le Mans

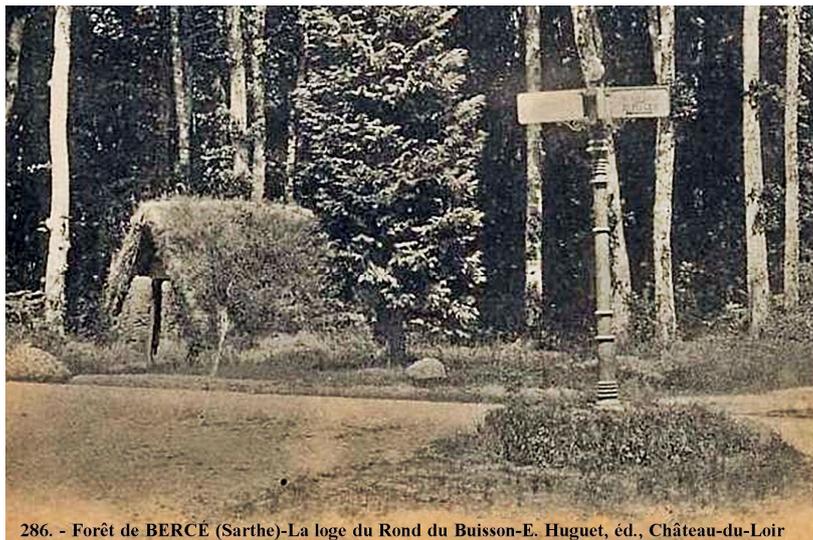
G^{de}. PIE André 12 août 1940 Écommoy

G^{de}. THOMAS (âgé de 30 ans) n'est pas démobilisé en 1940, mais il reviendra sur Bercé en juillet 1941.

29 août : « *Allé à Château-du-Loir avec le brigadier pour me faire démobiliser. Reçu autorisation de port d'armes de l'inspecteur.* »

18 septembre : « *Matinée – entretien de la forestière en attendant M. le garde général qui à passé dans mon triage de 13^h à 17^h.* »

Les brigadiers PELTIER et PומרOL, récupèrent les chevaux et le matériel du 3^{ème}



286. - Forêt de BERCÉ (Sarthe)-La loge du Rond du Buisson-E. Huguet, éd., Château-du-Loir

CMB dans les communes riveraines. Les tôles et les abris sont démontés et transportés dans les postes forestiers. La discipline est stricte en temps de guerre et les permissions accordées aux forestiers sont peu nombreuses. Le 9 août déjà, un garde de l'Orne en a fait les frais en quittant son poste sans autorisation pour se rendre en Bretagne dans sa famille. Résultat un blâme avec publicité dans la 15^{ème} conservation.

Malgré l'occupation, la vie reprend son cours et des chasses sont organisées pour les officiers allemands, afin de tirer cerfs, biches et sangliers.

C'est en 1940 que sont mis sur pied les chantiers : contre le chômage en forêt de Bercé.

En raison du froid excessif "l'atelier de fabrication" ne débutera qu'en 1941.

27 octobre : à Vichy, le maréchal PÉTAINE légifère. « *Nous, Maréchal de France, (chef de l'État Français) décrétons : Tout Français de l'un ou l'autre sexe âgé de plus de 16 ans, ne peut justifier son identité que par la présentation de la "Carte d'identité de Français"* ».

Quelques ouvriers travaillent pour les Allemands :

24 décembre : « *Payé LEROUX et MARTINEAU pour des travaux effectués pour les Allemands.* »

En 1941

2 janvier : Le transport est assuré par un camion de l'administration « *...que l'atelier de fabrication désirerait voir revenir chargé de 6 stères de chauffage dur, à chaque retour* ». (Le bois de chauffage dur est constitué de chêne), façonné par les chômeurs au chantier de la Coudre (mars 1941)

19 janvier : « *À Saint-Vincent, évaluer les quantités de bois de chauffage détenues par M. MAYET (*)* ». VOLARD

(* Les boulangers avaient en effet une priorité dans la livraison du chauffage pour leur fournil.)

Les travaux habituels comme l'arpentage des coupes et le balivage (**) des bois réquisitionnés continuent (** action de repérer et sélectionner les plus beaux sujets).

10 février : « *à Vouvray-sur-Loir départ 7 h et retour 20 h.* »

11 février : signature du P.V. par M. ROBINEAU, notaire à Château-du-loir. Réception de ces bois le 29 février.

17 février : VOLARD ne se rend au Clocher, sur la parcelle affectée, au "Camp de jeunesse", « *Aucun travailleur sur la coupe* ». Les ouvriers auxiliaires ont le droit d'obtenir des tickets supplémentaires (T: travailleurs). Les réquisitions, le rappel des chevaux, les chasses avec les Allemands continuent dans la même ambiance. Le chantier dit "des chômeurs" se poursuit, il compte 60 personnes. Réfection et construction de routes neuves, extraction de pierres dans les carrières (Gaie-Mariée et Trembles) sont leur quotidien. Les chômeurs sont en fait des soldats comptant très peu de chômeurs dans leurs rangs. Ils avaient monté des cabanes dans Gaie-Mariée, l'allée des Tournants et dans le bourg de Jupilles, à l'ancienne gare. Le chef de l'ensemble des chantiers de l'atelier de fabrication en forêt de Bercé est M. GODE. Quelques exactions se produisent. Deux brouettes sont volées au chantier des Trembles, on ne les retrouvera pas. Le camp des Pâtisseries sur Saint-Vincent-du-Lorouër fut abandonné en 1912 à cause des partages : une maison revenait aux familles LEGEAY-BARRÉ et l'autre à la famille GUILLIER. Les prisonniers allemands logeront finalement chez les GUILLIER à la Coutière, durant la guerre 39/45.

En 1941 la discrétion est de rigueur, rien n'est écrit, tout se passe de bouche à oreille. Ainsi THOMAS recevant une communication téléphonique de monsieur le garde général est allé en rendre compte au brigadier, puis chez son collègue ...aux Renardières.

23 juin : les gardes s'approvisionnement en pétrole, cartes de vêtements et ont l'obligation de remettre une déclaration de non appartenance à la race juive.

« *Pendant la guerre on faisait un « ersatz de café » avec le jus des glands acaules (du chêne sessile).* » (CAMISY)

En 1942

Rien ne va plus en 1942 : Le braconnage s'intensifie tant du côté allemand qu'aux alentours du massif. Et puis les délits de bois se multiplient...



Cendrier publicitaire de la scierie ADET

(carrier) travaillant à proximité du lieu du délit, ce dernier m'a déclaré qu'il avait vu dans la matinée des soldats allemands cantonnés à Marigné, couper et enlever ces pins à l'aide d'une voiture et d'un cheval réquisitionnés à un cultivateur de la commune. Les sieurs SAISON Léon et AVISSE Albert cultivateurs, demeurant à Marigné, nous ont confirmé ce fait; ils ont été réquisitionnés pour conduire le bois de forêt, dans un pré situé près du bourg de Marigné. Nous étant rendus dans le pré indiqué, nous avons constaté que ces pins avaient servi à monter un **observatoire** utilisé par les troupes d'occupation. Il y a dommage causé au peuplement par suite de l'abattage effectué sans méthode – PV enregistré à Écommoy le 20 août 1942.»

31 août : PIE et THOMAS, délivrent à titre gratuit 3 stères de bois pour la tombola au profit des prisonniers de la commune de Marigné.

4 septembre : Dans le cadre de l'effort national : Visite par les forestiers des communes pour l'imposition des bois : l'Homme, Ruillé, Poncé, Lamnay, la Chapelle-Gaugain.

17 septembre : même visite à Marçon, Beaumont-sur-Dême, Chahaignes. Pas question de décoration en temps de guerre, depuis le 19 juillet 1941, pour les décorations civiles (mérite agricole, palmes académiques, mérite social, médailles d'honneur), l'examen à leur candidature est toujours suspendu.

12 décembre : « Des prisonniers sont répartis entre Jupilles – Marigné - Beaumont – Laillé et Saint- Vincent. THOMAS est Allé à Mayet pour demander la liste des femmes de prisonniers. »

En 1943

À l'orée de la forêt, Édouard PAYSAN qui se faisait appeler cousin LOUIS envoyait de la petite cabane de vigne du Bout du Clos des milliers de messages en morse à l'intention de la BBC pour remercier les fermiers de leur aide lors des parachutages ou d'actions ponctuelles. Par exemple quand on entendait « *petit garçon frisé et le chien barbu* » cela concernait vraiment la famille CAMISY. Un jour, ils ont frôlé la catastrophe car les allemands effectuaient des mesures radiogoniométriques sur des émissions hostiles. Prévenu par la famille OGER, le grand père CAMISY se rendit sur les lieux. Ils cessèrent à temps d'émettre mais ce fut leur dernière mission.

7 mars : la misère rôde. « *Rencontré une vieille femme dans la Tasse, réfugiée de Brest, égarée. Allé à Mayet, donner le signalement en vue de son envoi dans un hôpital.* »

Les chevaux sont toujours réquisitionnés pour les travaux de toutes sortes. Les chômeurs abattent des arbres route du Sault.

26 avril : VOLARD se rend à la Doucinière pour chercher le fusil de son collègue MESSAGER. Le lendemain, il s'en va au Mans remettre aux bureaux, 1 rue du Port, 6 fusils qui avaient été donnés aux préposés par les autorités allemandes en 1940.

24 juin, les forestiers sollicitent auprès de M. l'inspecteur, un certificat de l'employeur pour être maintenus dans la catégorie "T" (Travailleurs) - Certificats remis le 10/07.

27 décembre : tour de garde assuré par les forestiers. André PIE note : « *Le soir départ 18 h. Désigné par la commune de Marigné pour prendre la garde sur la voie ferrée Le Mans - Tours, retour le 28 à 8 h. – Blessé au cours de ce service- Le docteur ESTRABAND d'Écommoy m'a donné un congé d'un mois* » « *j'ai repris le 26/01/1944* » « *Quand la guerre a fini, il y a eu tellement de gibier qu'il y avait des dégâts partout.*

Les Allemands indemnisait les dégâts, ils payaient, il fallait avertir à St. Hubert, car il y avait un vieil Allemand, pas méchant (43-44 ans) qui disait: "tant que j' suis là, j' bouge pas"... il avait faim, vers la fin de la guerre et il n'avait pas le droit d'acheter au marché noir.

Une fois cet Allemand était venu demander à manger – on pouvait le dénoncer à la Kommandantur. Y en a qui ont gagné beaucoup au marché noir. De Gaulle a bien fait de changer de l'argent car certains n'ont pas pu prouver l'origine de cet argent. A la fin, quand les Allemands sont partis, il en est rentré 7 ou 8 avec des mitraillettes, qui voulaient manger. Le père a dit de leur donner à manger, ils s'en iront. La mère a fait une omelette. » **Témoignage de C. & A. Borderon**

En 1944

Année de la reconquête.

Une torpille anglaise de 250 kg longue comme un bonhomme est tombée du côté des Vaux-du-Puits et n'a pas explosé. Elle a été démontée par moitié pour récupérer la poudre. La carcasse a trôné longtemps chez RIMASSON devant la maison forestière des Boussions. En ce début d'année, les battues avec les officiers et sous-officiers de l'armée allemande, se poursuivent. Les visites dans les forêts extérieures font désormais partie du quotidien.

Février : martelage à Vouvray-sur-Loir, en mai, visite des bois du duc de GRAMMONT et à Poncé-sur-Loir en compagnie du garde particulier TALVEAU, visite du bois du comte de GERMINI.

28 avril : le service forestier s'organise comme il le peut à savoir : VOLARD reçoit du brigadier POUMEROL, le revolver 21844, anciennement à DAVIRON.

29 avril : VOLARD part à Saint-Vincent, puis au Grand-Lucé récupérer une culotte usagée versée au profit du Secours national local. Des coupes sont exploitées par les Camps de jeunesse au profit des Allemands, dans les Trembles, parcelle 136 et à la Chauvinière, parcelle 163. Cubage, en réunion de brigade des produits ainsi exploités. Le droit des Allemands à chasser soulevait moult jalousies parmi les riverains. Nombre d'entre-eux se "débrouillaient" et prélevaient par eux-mêmes leur dû. Les poilus de 1914, voyaient aussi d'un mauvais œil ces messieurs les officiers de la Flèche ou de Saumur, venir chasser à courre dans leur forêt. S'en suivait une véritable guerre des mots, et des gestes : tel le semis de poivre pour désorienter les chiens. Furieux et jaloux des chasses de l'occupant quelques petits malins ont scié soit les barreaux, soit les poteaux eux-mêmes des miradors sur lesquels les allemands se postaient. Les enfants s'y mettaient aussi ...en désorientant les ronds.

Le braconnage pendant la guerre

« Des fosses étaient creusées et il fallait descendre achever l'animal qui pouvait se débattre voir mordre à en écraser les sabots. Il fallait parfois employer les grands moyens, tel le revers d'un hachereau pour assommer la bête rousse de jour ou à coup de fusil, la nuit. » (CAMISY)

6 juin : débarquement en Normandie. Un camion partant du moulin de Saint-Pierre a été mitraillé par 3 avions alliés ; leurs pilotes pensaient avoir à faire à des Allemands. Ils avaient pourtant fait 2 à 3 tours de reconnaissance avant de le mitrailler.

29 août : les boulangeries continuent à être approvisionnées, livraison avec le chauffeur DAUBIAS et le brigadier POUMEROL de 12 stères de bois chez LEROUX (boulangier à Saint-Vincent).

Août 1944 : GOUVERNEMENT PROVISOIRE.

« On voit les derniers Allemands, en 1944, circuler avec des bandes de mitrailleuse sur l'épaule. Les Américains avaient bombardé le camp d'Aubigné, nous en avons dormi dehors, il faisait chaud, de toutes façons tout ce qu'il y avait dans ce camp c'était "intraficable", les bombes étaient bonnes à rien. Les Allemands cherchaient à se faire prisonniers, ils en avaient marre. La résistance du dernier moment disait : « on va les descendre », heureusement des gens qui réfléchissaient ont dit « non on va les faire prisonniers ! ». Ils étaient traumatisés, ils s'en allaient le long des ruisseaux, c'était leur carte (comme en 1870). » (C. & A. Borderon)

Octobre : réception de bois de chauffage au Tronchet (bois en régie) par monsieur l'ingénieur TPE de Château-du-Loir et le chef cantonnier de Luceau. Les forestiers surveillent l'abattage de bois par les soldats américains dans la parcelle 61 du Tronchet.

3 novembre: la vente des bois du Mans est remise à plus tard.

6 novembre : instruction : les préposés, brigadiers, officiers et garde domaniaux, des Eaux et forêts sont exemptés de la déclaration d'armes, prévue par l'article 9 du décret-loi du 23 octobre 1935.

11 novembre : VOLARD assiste aux cérémonies commémoratives des guerres 14/18 et 1940 à Saint-Vincent. Il est fait mention du camp américain de la parcelle 70 dans la Guiltière.

17 novembre : griffage, en réunion de brigade d'une coupe destinée aux femmes des prisonniers de Château-du-Loir.

27 novembre : les forestiers désignent au maire de Marigné une coupe de 100 stères à exploiter dans la parcelle 151 des Salles au profit des femmes des prisonniers de guerre. Durant la guerre, dans les coupes marquées pour les communes, la moitié des produits est donnée à la commune sollicitée. Les bûcherons sont recrutés parmi les personnes les plus nécessiteuses ou les familles nombreuses. Ainsi la coupe des parcelles 208-209 de Croix-Chambault : a-t-elle donné 271 stères ? Il en revient 136 à la commune de Thoiré et 135 à l'administration. Le bûcheron de la commune de Thoiré est ROUSSEAU qui a 9 enfants et celui de l'administration est VIRLOUVET qui a 7 enfants.

Fin 1944 : une note de service fait état de l'attitude du personnel à l'occasion de la libération du territoire, chacun devant fournir une déclaration individuelle sur l'honneur de cette attitude.

1^{er} décembre : collision d'un camion et d'une voiture de tourisme au carrefour de Saint-Hubert à 13 heures.

13 décembre : un camion chargé de balais près de la parcelle 58 (Tasse) est incendié. Les forestiers ont toujours pour mission de visiter les forêts privées et notamment le bois du parc du Grand-Lucé.

En 1945 - APRÈS GUERRE : L'APAISEMENT

5 janvier : une note cadre le redressement de la situation administrative de certains fonctionnaires.

Les préposés jonglent avec le quotidien : renouvellement des cartes de textiles et tickets d'alimentation.

21 janvier : le garde PIE autorise le cantonnier MANCEAU (des TPE) à prendre 5 stères pour les écoles de Château-du-Loir.

30 janvier : la délivrance de bois aux communes perdue encore. « *Constate l'enlèvement de 2 stères de bois dans la coupe cédée à la commune de Marigné [...] Après enquête nous avons appris que ces stères avaient été enlevés par des soldats américains.* » PIE

5 février : POUMEROL, le brigadier de la 2^{ème} brigade marque 30 perches de pins sylvestres de diamètre 15 parcelle 2 des Profonds-Vaux pour l'entreprise MERCIER. Elles sont destinées à la reconstruction du pont de la ligne de chemin de fer de Château-du-Loir - Saumur.

9 février : en 1945, les débuts du téléphone sont difficiles. POUMEROL n'a pu téléphoner à M. l'inspecteur adjoint, ...la ligne étant coupée.

13 mars : classement du matériel du 3^{ème} groupe forêt.

19 mars : POUMEROL recherche avec un officier au camp d'Aubigné, un emplacement pour la destruction massive d'explosifs. Cet emplacement sera plus tard appelé **BIKINI**.

3 avril : griffage du bois du parc du Grand-Lucé, sous la surveillance de monsieur l'inspecteur VINEY et monsieur l'inspecteur des Beaux-Arts. Afin de marquer les bois pour l'abatage.

1^{er} mai : visite d'un adjudant pour faire sauter des munitions au rond des Forges. En effet une bombe doit être détruite aux Forges, celle de la Croix-Marconnay ayant explosé seule. BOULANGER refuse d'aller au lieu prévu pour ce travail, après avoir pris les mesures de sécurité nécessaires pour les habitants des environs. « *Nous avons fait dégager la route par un auxiliaire, puis avons prévenu les brigadier ainsi que MM. VINEY et ALLAVOINE* ». Ce même mois griffage du bois de la Chénuère, propriété du comte de RAINACK.

7 mai : BIKINI : « *visite de deux officiers enquêteurs du Mans au sujet des dégâts causés par les bombes aux Forges.* »

8 mai : fête de la Victoire.

5 juillet : POUMEROL assiste à la réception du déporté André RICORDEAU à Jupilles. Le 15 novembre 1958 GOENVEC ira à la sépulture du caporal BAIARDI, tombé à la résistance en Dordogne et ramené à Jupilles. POUMEROL quand à lui n'oublie pas de marquer des menus produits (bois de chauffage gratuit) à M. POLPRÉ (de Luceau) déporté politique...!

Octobre : Au sein du groupement d'achat des bois de boulange, M. le maire de Beaumont-Pied-de-Bœuf, sollicite 15 stères en urgence pour faire la soudure. Ces bois étaient une sorte d'imposition, idem pour le bois de chauffage sur les coupes au profit des villages et villes. En novembre : dans C 3 (parcelle 193) de Gaie-Mariée et C 2 (parcelle 199) des Vieux-Puits exploitation de bois de chauffage par les prisonniers allemands.

27 octobre : départ des troupes Américaines du cantonnement d'Écommoy.

11 novembre : dans toutes les communes, les cérémonies du souvenir rappellent les heures sombres des guerres.

Fin décembre : livraison de 2 fois 2 stères de bois de feu au 11^{ème} groupe blindé du 64^{ème} RAD Le Mans. Le groupement d'achat des bois de boulange fait parvenir la demande citée plus haut de monsieur le maire de Beaumont-Pied-de-Bœuf qui sollicitait 15 stères en urgence pour faire la soudure.

En 1946 - Le quotidien est toujours "serré"

Janvier : les prisonniers allemands exploitent toujours la coupe de Sermaize parcelle 180, pour la ville du Mans.

23 janvier : Bikini se précise. PIE accompagne les officiers de l'armée parcelle 107 des Profonds-Vaux pour reconnaître les emplacements de destruction d'explosifs et pour l'explosion de la bombe parcelle 147 des Salles.

Les cartes d'alimentation existeront jusqu'en 1947 et les bûcherons qui travaillent en régie pour l'administration se verront octroyés des cartes de "Travailleurs de Force". La vie continue son cours tranquille. Réception de bois : 60 stères pour Château-du-Loir, 53 poteaux télégraphiques. « *Une bombe anglaise est tombée au rond des Forges, dans le printemps. Cela s'était passé en avril 1943, deux avions anglais, s'étaient télescopés devant Saint-Mars-d'Outillé (13 morts). Il y avait les gendarmes et les Allemands. C'est la première fois que j'ai vu des corps vraiment morts. Ça nous a fait ch'ais pas quoi, parce que y avait un jeune. Comme c'était marécageux, il avait tous ses appareils encore sur lui, cela devait être un radio, il était recroquevillé la tête enfoncée dans le marécage, d'autres étaient brûlés à l'intérieur de l'avion, les autres se sont enfuis et sont allés chez des résistants pour repasser la frontière. La grosse bombe a été déminée assez longtemps après la guerre, au mois de septembre,*

je crois en 1945 ou 1946 et dans le coin, autour des Forges, il fallut ouvrir les portes et les fenêtres. Mon mari il labourait et il y avait des éclats d'écorces qui étaient projetés dans tout le vallon des Forges.À la Chauvinière, on était en train de rentrer le foin, il y avait deux gars qui faisaient du bois, et il paraît qu'il n'y avait pas longtemps qu'ils s'en étaient allés, (ils s'étaient en allé parce qu'ils s'ennuyaient de travailler). Mais y a pas eu de dégâts pour cette bombe. Les militaires Français ou Américains étaient partout maîtres, même 1 an après la guerre. C'était pénible on n'était plus chez soi. C'était pas la fin de la guerre. » (C. & A. Borderon)

21 mars : les forestiers sont convoqués au Mans pour assister à la remise de la médaille forestière au commis MURIEL, déporté et disparu en Allemagne, au camp du Struthof.

6 mai : préparation dans les parcelles 107 et 108 des Profonds-Vaux de 3 fourneaux de mine.

12 mai : fête de la Victoire à Saint-Vincent-du-Lorouër.

7 juillet : « Feu reconnu à 13h30 à 17h45 - Quitté 23 h 30. »

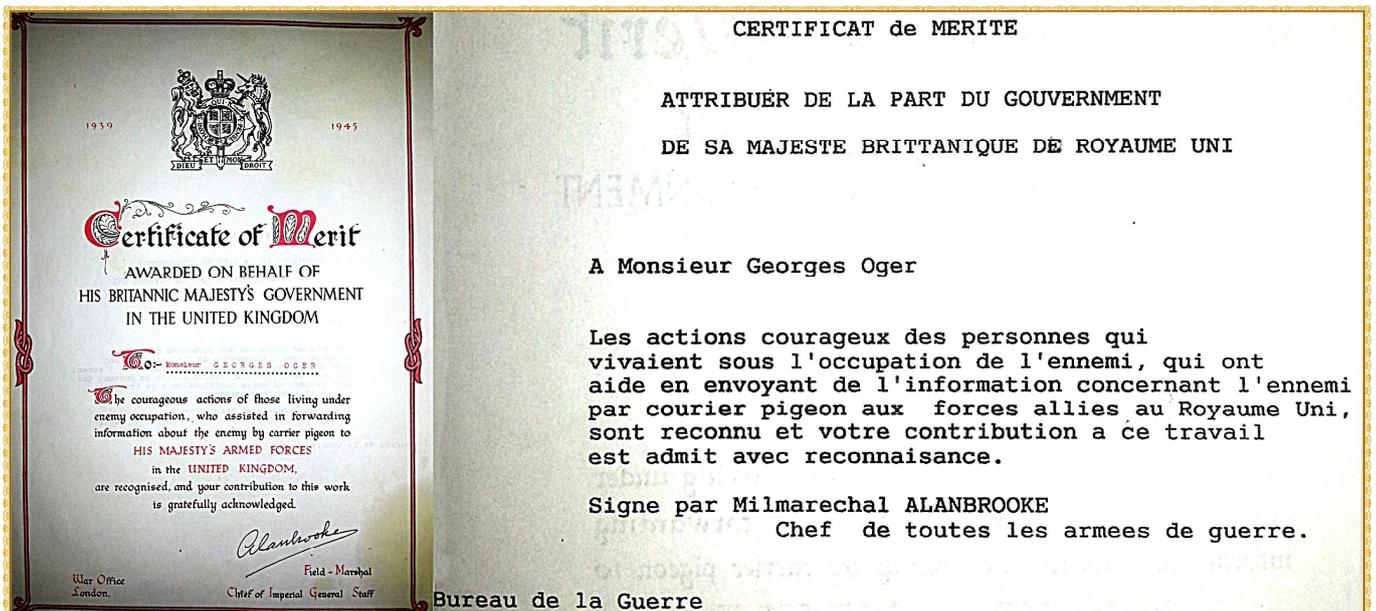
En 1947

11 mai 1947 : fête de la Victoire à Saint-Vincent et toujours des tickets d'alimentation ! Il y a des jours où la victoire a un goût amère !!!....

22 novembre : éclatement des munitions parcelle 107 des Profonds-Vaux dans 3 fourneaux de mine, préparés et amorcés. Idem parcelle 108. Bikini résiste et persiste au risque de l'embrassement de la forêt... Ce qui ne saurait tarder... Mais tout n'a pas été dévoilé sur la résistance en Bercé et notamment au sujet de la cache du trou de l'ermite (dans l'Hermitière) qui a été dynamitée à la fin de la guerre (l'œuvre de Résistants de la Dernière Heure ?). Il s'agit d'un boyau souterrain dont la salle était pavée, qui servait de cache à diverses personnes en quête d'anonymat. À la fin de la guerre, il y eut sans doute un secret à sauvegarder.....il fut facile de détruire la voûte en y lançant négligemment une grenade. Cet antre, n'abrite plus aujourd'hui que quelques chauves-souris. Il est des vérités qui ont du mal à émerger du tréfonds,...même après 70 ans ! « À Pruillé des enfants sont morts en déminant un obus, le seul survivant a été puni à la maison (il y a eu 2 ou 3 tués), même après la guerre, à Bikini il y a eu un tué, les gens du coin apportaient des obus pour décorer. Certains par peur en ont même enterré pour ne pas que les gamins jouent avec. » (C. & A. Borderon)



Le trou de l'Ermitte, en forêt de Bercé (1975) © Y.G.



En temps de guerre, il n'y a pas de "petits" exploits. Georges OGER (dit Tintin) à reçu ce document pour service rendu envers un pigeon voyageur qu'il a soigné et remis sur pattes durant les hostilités.

Sources :

Livrets journaliers des préposés des Eaux et forêts de l'époque.

Tout n'y est pas consigné, laissant à penser que le quotidien était plus riche en événements.